# L'OXYGÈNE

de Soisy pour une Cité retrouvée

bimestriel

n° 4
mars 2001

5 francs


## De l'énergie pour Soisy

DEPUIS une petite trentaine d'années suite au choc pétrolier de 1973, plusieurs communautés territoriales ont décidé de lancer des programmes d'économie d'énergie (et de baisse des coûts énergétiques en général).

Les champs d'action les plus souvent concernés sont :

– le chauffage des locaux municipaux existants (isolation, régulation, remplacement du chauffage électrique) ;

– l'éclairage intérieur (ampoules fluocompactes, suppression de tout halogène, minuteries) ;

– l'optimisation des abonnements EDF (diminution du nombre, ajustement des puissances en fonction des besoins réels) ;

– les éclairages extérieurs et les feux de signalisation (régulation selon la luminosité et les horaires, échange des feux classiques pour des feux à diodes) ;

– l'intégration dans toute construction et réhabilitation de la dimension énergétique (orientation du bâtiment, mode de chauffage, localisation, isolation maximale, voire utilisation d'énergies douces telles que le solaire) ;

– l'achat de véhicules sobres, éligibles aux aides de l'Ademe, adaptés à une utilisation sur courtes distances ;

– la valorisation des déchets verts (résidus d'élagages par exemple) ;

– éventuellement, la création d'un réseau de chaleur performant pour la chauffe des bâtiments publics et des immeubles proches.

La plupart de ces actions s'amortissent très rapidement (moins de trois ans pour le remplacement des feux classiques par des feux à diodes à Grenoble).

**Création d'un poste municipal spécifique.** – Mais, pour lancer une dynamique de réduction des coûts, une des mesures les plus efficaces est le recrutement d'une personne chargée uniquement de ces questions et qui met en oeuvre des mesures simples, applicables rapidement, telles que la coupure des éclairages intérieurs en cas d'absence ou le respect des températures de chauffage.

Voici cinq ans une étude* réalisée sur l'ensemble du Val-d'Oise avait montré des écarts importants concernant les coûts énergétiques par habitant : on allait de 180 F/an pour les communes les plus sobres à plus de 300 F pour celles de la plaine de France (bénéficiant de l'argent de Roissy) en passant par 270 F environ à Soisy.

L'enjeu financier pour une ville de 17.000 habitants est donc loin d'être mince : passer de 270 F/an à 180 F/an représente 1,5 million de francs. Les moyens dégagés peuvent alors être réorientés vers d'autres investissements.

*ARNAUD ESTRADE*

(*) Amis de la Terre du Val-d'Oise, 1995.

## Panique à bord !

*25 jours avant les élections, M. Strehaiano veut nous faire croire qu'il va réaliser ce qu'il n'a pas fait les 2.165 jours précédents malgré ses promesses de 1995 ?*

## Quantité ou qualité ?

**Pour la première fois de notre vie de citoyen nous allons, dans quelques jours, voter en même temps pour élire un conseil municipal et un représentant au conseil général : en effet, de nombreuses nouvelles élections sont apparues (présidentielle, régionales, européennes) et nous votons de plus en plus souvent, d'où la nécessité de « grouper ». Est-ce que la démocratie est plus vivace pour autant ? Rien n'est moins sûr.**

**Il vaudrait mieux maintenant rechercher la qualité plutôt que la quantité : de réduire le nombre d'échelons (en particulier le département n'est plus adapté aux besoins d'aujourd'hui), et que, non seulement nous sachions qui est responsable de quoi, mais surtout que nous puissions contrôler et immédiatement censurer l'élu qui s'écarte de ses engagements. Ainsi M. Strehaiano qui avait promis, en 1995, la construction d'un centre culturel et qui, à la place, est parti à la conquête des 3e et 4e fleurs et a entrepris – en dehors de tout contrat avec la population – de déplacer une école. La vraie démocratie aurait été que nous ayons eu la possibilité de le sanctionner dès lors qu'il ne respectait plus le mandat qui lui avait été confié, avant que l'irréparable soit commis.**

# Pour que vive l'amitié Soisy-Freiberg !
# Es lebe die Freundschaft zwischen Soisy und Freiberg !

NOUS NOUS RÉJOUISSONS que nos amis de Freiberg aient été à l'honneur de la couverture du dernier numéro de *Soisy Magazine*, offrant les mines épanouies d'un groupe d'adolescents. Mais les services de la mairie s'en sont-ils seulement rendus compte ? Combien de citoyens savent-ils que Soisy est jumelée avec une charmante ville de la banlieue de Stuttgart, tant l'activité et la communication autour de cette relation sont quasiment inexistantes de la part de la municipalité ?

Pourtant, le jumelage, c'est un acte symbolique fort. S'engager dans le jumelage, c'est dire que nous nous sentons concernés par le message de paix et de fraternité qui est le fondement de cette action. Rendre vivants nos liens avec l'Allemagne, c'est dire que nous croyons fermement en l'avenir de l'Europe, qui s'est largement construite, ces dernières décennies, sur l'amitié franco-allemande. Apprendre à se connaître, apprendre à vivre ensemble, apprendre à s'aimer malgré – ou grâce à – nos différences, c'est faire avancer le message de tolérance qui doit être une clé pour notre vie de tous les jours.

Malheureusement, force est de constater que, pour l'instant, le jumelage ne vit que de par la bonne volonté de quelques enseignants du collège Schweitzer et de l'école Emile-Roux et des familles soiséennes qui veulent bien prêter leur concours. A quand le jour où la municipalité, à l'instar de nos voisins, organisera des manifestations où l'ensemble des associations, des écoles et des citoyens se réjouiront de partager des activités, culturelles, sportives ou festives, avec nos amis de Freiberg ?

***FRANÇOIS DELCOMBRE & ANGELA METZGER***

*Contrairement à bien d'autres villes, Soisy préfère mettre en avant son nombre de fleurs plutôt que le jumelage. Chacun ses valeurs...*

WIR FREUEN UNS, dass unseren Freunden aus Freiberg die Ehre zuteil wurde, auf dem Titelblatt, der zuletzt erschienenen Nummer des Magazins *Soisy Magazine* abgebildet zu sein, auf denen die strahlenden Gesichter einer Gruppe Jugendlicher zu sehen war. Aber hat die Verwaltung des Rathauses in Soisy davon wirklich Kenntnis genommen ? Wie viele unserer Mitbürger wissen, dass Soisy eine Städtefreundschaft mit einer reizenden Vorortstadt Stuttgarts verbindet ? Die Aktivitäten und die Informationen von und über diese Verbindung sind quasi unbekannt von seiten unseres Gemeindevorstandes.

Ist doch diese Städtefreundschaft ein entscheidender Akt von grosser Symbolik. Sich zu engagieren für diese Freundschaft, heisst, dass wir uns angesprochen fühlen und betroffen sind von der Botschaft des Friedens und der Brüderlichkeit, die die Fundamente dieser Verbindung sind. Unsere Freundschaftsbande mit Deutschland neu zu beleben, heisst auch, das wir überzeugt an die Zukunft Europas glauben ; die Zukunft, die seit den letzten Jahrzehnten auf die deutsch-französische Verständigung baut. Lernen, sich näher zu kommen, zusammen zu leben, lernen sich zu achten und zu lieben, trotz – oder wegen unserer Verschiedenheiten – das soll die Botschaft von Toleranz vorwärtstreiben, die der Schlüssel für unser tägliches Leben sein soll.

Traurigerweise können wir momentan nur feststellen, dass diese Städtefreundschaft nur von der Bereitwilligkeit einiger Lehrer des Collège Schweitzer und der Grundschule Émile Roux lebt und der Unterstützung einiger Familien in Soisy, die besten Willens sind, diese Verbindung zu pflegen. Aber wann kommt der Tag, an dem der Stadtrat und die Gemeinde – wie das das Beispiel unserer Nachbarn zeigt – Veranstaltungen organisieren wird, mit der Gesamtheit der Vereine, der Schulen und der Mitbürger, die freudig dazu beitragen werden können, kulturelle, sportliche und/oder festliche Aktivitäten mit unseren Freunden aus Freiberg zu teilen ?

GRANDS PROJETS

# Le contrat éducatif local me fait rêver

LE CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL me fait rêver, dans sa volonté de rassembler des actions en partenariat avec les différentes associations, sachant que chacun garde l'initiative et la réalisation de son projet.

Il me fait rêver dans son objectif annoncé de promouvoir une pédagogie de la réussite scolaire et individuelle, de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, de favoriser l'égalité d'accès à tous à la culture, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, aux sports, aux loisirs.

C'est l'occasion d'un espace d'expression pour les parents des petits Soiséens ainsi que pour tous les autres partenaires. Une prise en compte de l'enfant dans sa globalité. Quelle belle opportunité !

**Décalage.** – Et pourtant, certaines commissions sont pleines d'absents. Des partenaires clés ne sont pas disponibles. Il y aurait un décalage entre le contenu des réunions, les réalisations envisagées et les objectifs. On parle de résistances. Les Soiséens seraient-ils si peu habitués à être entendus qu'ils ne verraient plus l'intérêt de s'exprimer ? Ont-ils si peu confiance ou sont-ils désabusés ? Les partenaires craignent-ils de ne pas être indépendants quant à la réalisation de leur projet ? De formidable tremplin, le CEL aboutit à des actions limitées.

La Mairie n'a apparemment pas su établir le contact aisément avec les diverses associations. A-t-elle jamais eu un vrai désir de communication auparavant ? Quelle est la réelle volonté politique ? Faut-il s'investir, susciter la volonté politique, tenir compte du temps nécessaire à l'aboutissement de toute œuvre et finalement tenter d'aller tous vers une vraie prise en compte de l'enfant ? Ou considérer le CEL comme un coup d'épée dans l'eau ?

***CHRISTINE CHEYROUX & SOPHIE LENOBLE***

# Le gypse en vallée de Montmorency

AVEC L'ENQUÊTE PUBLIQUE sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière souterraine de gypse par les sociétés Lafarge et SAMC sous le massif forestier de Montmorency, la question d'un contrôle citoyen des espaces et des territoires s'est récemment posée aux habitants des 14 communes limitrophes.

Les Verts de la Vallée de Montmorency n'ont pas manqué de jouer leur rôle d'aiguillon quand certains élus concernés s'aventuraient presque pudiquement à évoquer le principe de précaution. Pourtant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux étaient considérables. Dans une optique de développement durable, comment fallait-il repenser la gestion de la ressource en gypse, tout en assurant la pérennité de la forêt mais en garantissant aussi la sécurité et la salubrité de sa fréquentation ?

**Une ressource naturelle limitée.** – Le gypse est une ressource naturelle, non renouvelable et relativement rare ; cette roche sédimentaire, formée il y a 40 millions d'années, est constituée de sulfate de calcium hydraté. Chauffée entre 150 et 200 °C, elle perd son eau et se transforme en plâtre. Le gypse, qui présente un grand intérêt pour ses qualités anti-feu (isolation thermique), est également utilisé de manière importante pour l'élaboration des ciments et plus marginalement dans des applications diverses comme l'agriculture, la fabrication du verre ou le traitement des eaux. Nous en consommons en moyenne 100 kg/an/habitant. L'Ile-de-France contient 70 % des réserves nationales de gypse mais la majeure partie de ce gisement a été stérilisée sous la pression de l'urbanisation.

Le Val-d'Oise est un des départements d'Ile-de-France où sont situés les dernières ressources en gypse encore extractibles. Le potentiel du site de Montmorency est d'environ 125 millions de tonnes. Avec une production annuelle de 1 million de tonnes, il représente 20 % de la production nationale et alimente en gypse une grande partie des unités plâtrières du nord de la France et la moitié des cimenteries françaises. L'importance stratégique du gisement de la forêt de Montmorency expliquait donc la nécessité d'assurer la continuité de son exploitation.

Par ailleurs, les autorisations d'ouvertures de carrières ressortent de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, elles doivent donc être compatibles avec les documents d'urbanisme locaux (POS). La qualification de projet d'intérêt général devait donc avoir pour effet de lever les obstacles liés à l'incompatibilité des plans d'occupations des sols qui compromettaient l'exploitation optimale du gisement.

**Sécuriser le site.** – Pourtant, les conditions d'exploitation du gypse n'ont pas toujours été satisfaisantes, la remise en état d'une carrière est une obligation faite aux carriers depuis seulement les années 70. Il ne suffit pas de combler les vides souterrains, mais aussi de sécuriser le site puis de recomposer, en surface, le paysage. Or, il n'existe qu'une façon de creuser une galerie : les explosifs. Chaque soir, sous la forêt de Montmorency, quelque deux cents kilos d'explosifs abattent trois fronts de taille. En revanche, parmi les techniques de comblement possibles, deux sont désormais réalisées qui ont fait débat lors de l'enquête publique.

– Le remblaiement : on remplit toutes les galeries d'inertes et de déchets provenant des chantiers de construction. Actuellement le caractère inerte des remblais est vérifié par un contrôle visuel et olfactif, aussi, avions-nous demandé un contrôle indépendant des remblais et l'installation de portiques de détection automatique de radioactivité à l'entrée de la carrière.

– L'affaissement dirigé ou foudroyage : on réduit les piliers qui

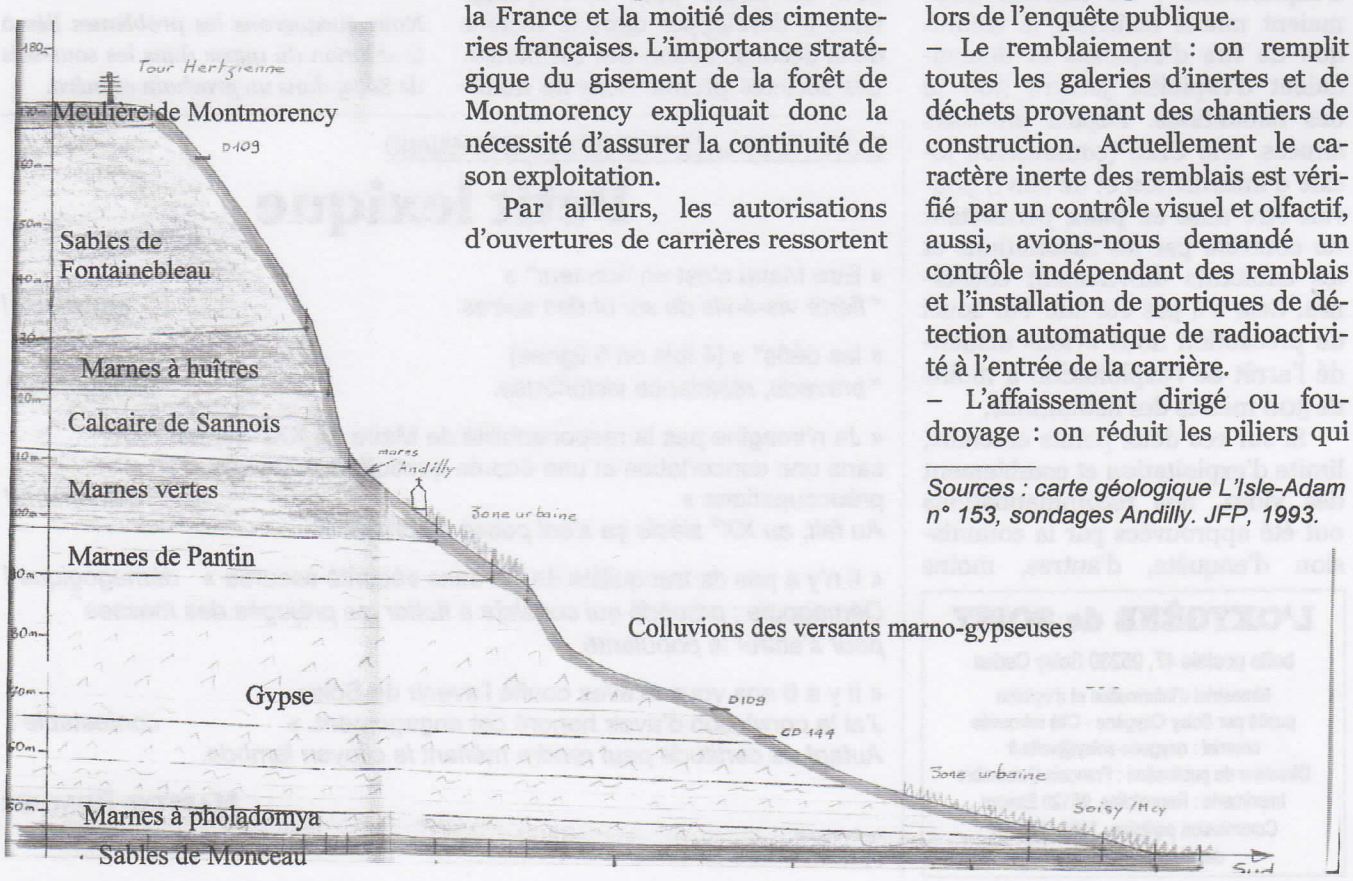


*Sources : carte géologique L'Isle-Adam n° 153, sondages Andilly. JFP, 1993.*

soutiennent les galeries puis on les détruit à l'aide d'explosifs.

**Préserver l'alimentation des sources.** – Cette dernière technique provoque l'affaissement du sol en surface (création de fontis), mais aussi des dégradations irréversibles des couches supérieures de marne étanche qui jouent un rôle fondamental de plancher imperméable pour la nappe phréatique suspendue (l'aquifère). Il faut rappeler que de la préservation de cette réserve en eau dépend l'alimentation des sources (dont indirectement le lac d'Enghien), des nombreux rus qui sillonnent les versants du massif, et bien évidemment des zones humides dont certaines sont classées « zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique ». Il convient d'expliquer également que la vidange de l'aquifère, non seulement romprait l'équilibre des versants, et l'alimentation hydrique de la forêt, mais provoquerait l'altération du gypse restant au plancher des galeries de la première masse et donc de nouveaux effondrements à long terme.

Un contentieux existait également sur la question de la limite d'exploitation ; les carriers affirmaient mieux maîtriser la technique de tirs d'explosifs et demandaient d'exploiter jusqu'à 300 m des habitations. Depuis plusieurs années, une CLIS (commission locale d'information et de suivi) pouvait être mise en place permettant un contrôle par les associations et les habitants directement concernés. Cela n'a pas été fait. Par souci de précaution nous avions demandé l'arrêt de l'exploitation à moins de 500 mètres des habitations.

Si sur ces deux points cruciaux, limite d'exploitation et comblement des vides, nos recommandations ont été approuvées par la commission d'enquête, d'autres, moins souvent évoquées, ont néanmoins retenu l'attention des commissaires enquêteurs. Ainsi, les nuisances prévisibles de l'intense trafic de camions que généreront les exploitations et l'inadaptation à ce trafic de la voirie routière, ou bien encore la mise en place d'un dispositif de péréquation de redevances réparties entre les communes concernées. Enfin, la création d'une CLIS a été considérée comme une condition essentielle à la délivrance d'un avis favorable.

**Instaurer une filière de récupération du plâtre.** – Cependant, la recommandation faite de poursuivre les efforts pour le recyclage du plâtre de récupération sera-t-elle suffisante? Il a fallu 1.000 ans à la nature pour faire 1 cm de gypse, or la couche exploitable fait de 8 à 14 mètres et la méthode d'extraction souterraine ne permet d'exploiter que 30 % du gisement, les 70 % restants seront ensuite perdus pour les générations futures. Pour cette ressource non renouvelable, il faudrait de toute urgence en éviter une consommation trop rapide.

Avec du plâtre, on peut refaire du plâtre. Une filière de récupération du plâtre pour le recyclage reste à développer dans le secteur de la déconstruction des bâtiments. Les sociétés productrices de matériaux à base de plâtre doivent s'engager à mettre en place une filière de traitement du plâtre récupéré et à réserver l'utilisation du gypse dans la fabrication de matériaux recyclables en supprimant peu à peu les utilisations ne permettant pas le recyclage.

Rappelons aussi que les sociétés qui exploitent le gypse sont de noms et de droit français, mais en fait, ce sont des multinationales dont la plus grande partie des actionnaires et du chiffre d'affaires sont hors de France. Alors pourquoi brader nos richesses naturelles si rapidement, est-ce vraiment stratégique de la part du ministère de l'Industrie d'avoir une conception à si court terme de l'intérêt général du pays ?

On le voit, pour rendre opérationnels les principes du développement durable, approuvés par la France, lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio en 1992, la pleine participation des associations et des habitants au suivi et au contrôle des effets de l'exploitation du sol et du sous-sol demeure indispensable.

***Éric Grujard***

*Nous évoquerons les problèmes liés à la dilution du gypse dans les sous-sols de Soisy dans un prochain numéro.*

**L'OXYGÈNE de SOISY**
boîte postale 47, 95230 Soisy Cedex
Bimestriel d'information et d'opinion
publié par Soisy Oxygène - Cité retrouvée
courriel : oxygene-soisy@voila.fr
Directeur de publication : François Delcombre
Imprimerie : Reprofolies, 95120 Ermont
Commission paritaire : 1102 G 80067
dépôt légal février 2001

EXTRAITS DE LA LETTRE DE LUC STREHAIANO

# Petit lexique

« Etre Maire c'est un honneur* »
** fierté vis-à-vis de soi et des autres.* *ambitieux !*

« les défis* » [4 fois en 5 lignes]
** bravade, résistance victorieuse.* *conquérant !*

« Je n'imagine pas la responsabilité de Maire au XXI$^{e}$ siècle sans une concertation et une écoute quotidiennes de vos préoccupations » *visionnaire !*
*Au fait, au XX$^{e}$ siècle ça s'est passé comment ?*

« Il n'y a pas de tranquillité de vie sans sécurité assurée » *démagogique !*
*Démagogie : procédé qui consiste à flatter les préjugés des masses pour s'attirer la popularité.*

« Il y a 6 ans vous m'avez confié l'avenir de Soisy.
J'ai la conviction d'avoir honoré cet engagement. » *contestable !*
*Autant de certitude peut rendre méfiant le citoyen lambda.*

***Martine Rongier***

*(*) Sources Petit Larousse.*

# Dans la boîte à lettres d'Oxygène...

**Nous avons reçu le courrier suivant, daté du 15 janvier 2001, portant l'entête G.P.I. Maternelle - G.P.I. Emile-Roux II - P.E.I. Emile-Roux I (G.P.I. signifiant Groupement parents indépendants et P.E.I. Parents d'élèves indépendants).**

*Monsieur,*

*Suite à votre article paru dans Oxygène de janvier 2001 « Une souris verte... », et à notre conversation téléphonique du 12 courant, veuillez trouver ci-joint notre article en droit de réponse, que nous désirons faire paraître dans votre prochain numéro :*

*« Contrairement à ce qui est affirmé, à la veille des vacances scolaires, tous les enfants de maternelle ont eu dans leur cahier de liaison une notice informative sur l'aménagement des horaires à partir de janvier, et dans laquelle les directeurs d'école spécifiaient que des remédiations seraient toujours envisageables.*

*Cet article ne reflète en rien l'esprit de dialogue de nos fédérations avec la mairie et les directeurs d'école.*

*D'autre part à ce jour et une fois la rentrée scolaire effectuée, nous ne constatons aucun mouvement de cette si grande mauvaise humeur dont il est question dans l'article.*

*Nous apprécions, par ailleurs, le bien-être de nos enfants dans cette nouvelle école. »*

**Evidemment, l'article incriminé ne comportait aucun élément qui puisse être constitutif d'un quelconque droit de réponse, mais nous avons toutefois décidé de publier ce texte.**

**Pour essayer d'éclairer nos lecteurs, nous publions également la lettre adressée au maire le 21 décembre 2000 et qui avait été signée – conjointement aux parents d'élèves représentant la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) – par ces mêmes personnes.**

Soisy, le 21 décembre 2000

Monsieur,

La nouvelle école maternelle du groupe scolaire Emile ROUX ouvrira ses portes après les vacances de Noël. Son éloignement va bouleverser l'organisation des familles.
N'ayant pu obtenir des aménagements d'horaire satisfaisants, les familles sont très inquiètes quant à l'organisation pour déposer les enfants le matin : éloignement entre les deux écoles, horaires d'autobus, problèmes de circulation, horaires de travail des parents...

Reculer les horaires de la maternelle ne répond pas aux besoins des parents qui ont des impératifs professionnels.

Dans ces conditions, nous vous demandons d'accepter que l'accueil pré-scolaire de maternelle existant déjà de 7h30 à 8h20 soit gratuit à partir de 8 heures.
D'autre part, cet accueil n'existant pas sur les écoles élémentaires, nous vous demandons également d'en créer un pour l'ensemble des deux écoles.

En espérant que vous répondrez favorablement à l'inquiétude des parents , nous vous prions agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

*Le but des parents « indépendants » du groupe scolaire Emile-Roux était-il que leur signature au bas de cette lettre reste secrète ?*

## radio-trottoir

**UN FORUM DES ASSOCIATIONS VA SE TENIR À SOISY,** pendant trois jours, au tout début de la rentrée de septembre. On se dit, d'abord, que la lecture du n° 2 d'*Oxygène* a été profitable à l'équipe municipale et que les souhaits des Soiséens ont été entendus. Malheureusement, ce n'est pas une initiative de la Ville, laquelle ne fait que s'inscrire dans une démarche nationale concernant le centenaire de la loi de 1901 sur les associations, il est vrai événement d'importance à fêter dignement. Mais, allons, si la fête est réussie, grâce à la mobilisation de tous les bénévoles qui oeuvrent dans nos associations, qu'importe la paternité, nous ne bouderons pas notre plaisir.

## Question de sens

Je pense qu'il serait beaucoup plus logique que le sens unique de la rue de la Fontaine-Saint-Germain soit inversé, et que la circulation s'effectue dans l'autre sens.

***COURRIER ÉLECTRONIQUE***
oxygene-soisy@voila.fr

**M. LE MAIRE SE TARGUE VOLONTIERS DE SES RÉALISATIONS** en centre-ville. Mais tous les commerçants riverains de la place Henri-Sestre ont adressé, fin janvier, un courrier à l'hôtel-de-ville parce que, depuis mars 1998 où ont été entrepris les travaux de réfection du réseau d'eau potable, ils subissent des nuisances et des conditions difficiles pour leur travail commercial. Les planifications sont floues, les règles de sécurité inappliquées et aucun dédommagement n'est proposé. Le tabac et la presse sont fermés depuis mars 1999 et ne sont pas rouverts malgré les dates annoncées lors des prévisions. De plus, aucune suite n'a été donnée à la demande du maintien du rond-point sur la place, réclamé par l'ensemble des commerçants. Ceux-ci sont dans l'attente d'un rendez-vous...

JEUNESSE

# Pour un « skate park » à Soisy

Un skate park pas trop loin de la maison, ça serait vraiment utile, parce que ma mère n'a pas toujours le temps de m'accompagner au skate à Ermont.

J'y suis déjà allé tout seul, mais c'est loin et, comme on se donne à fond sur la rampe, aller-retour ça fait beaucoup. Et puis ma mère s'inquiète de ce qui peut arriver là-bas. C'est vrai c'est pas sans danger, mais on ne dépasse pas nos possibilités, tous les niveaux sont permis. Il y a des gars qui sont très forts, c'est du spectacle sportif.

Moi je suis pour un skate park à Soisy. Je suis sûr que beaucoup de jeunes y viendraient. Et puis l'ambiance est bonne.

***Street* à l'hôtel-de-ville.** – Des gars qui faisaient du roller avec moi ont demandé un skate park à la Mairie. C'est vrai, on faisait du *street* et du *slide* sur les marches de la mairie et de l'école de musique. Ils n'appréciaient pas et nous disaient de partir. Alors on a demandé une installation sur le parking du stade. Il paraît que c'est trop cher. Du coup, je ne vois plus les gars de Soisy, mais je rencontre ceux d'Ermont qui ont plus de chance que nous.

***Guillaume***

PETITE ENFANCE

# La logique du service minimum

La ville de Soisy est déjà renommée pour sa splendide bibliothèque, fréquentée par petits et grands qui viennent y rencontrer les auteurs, écouter les conteurs et repartir avec dans leur tête des ouvertures sur la poésie, le rire, le suspense, la peinture... enfin la culture, quoi.

Elle est également célèbre pour ses lieux d'accueil pour la petite enfance : une crèche familiale ouverte au début du mandat de M. Strehaiano et qui a depuis embauché 5 assistantes maternelles, ce qui permet d'accueillir 10 enfants ! Une crèche qui tourne à plein régime... Les Soiséens et Soiséennes qui ont besoin d'un mode de garde sont comblés.

**Peut-être une place...** – S'ils ne travaillent pas, il y a aussi une halte-garderie, bien sûr, il faut marcher un peu avec la poussette des Noëls jusqu'au Noyer-Crapaud mais il faut bien s'oxygéner. Il faut ensuite faire la queue devant la porte en n'étant pas sûr d'avoir une place pour ce jour-là car le nombre est limité et on ne fait pas de réservation mais on ne peut tout de même pas tout avoir...

Si, sur le chemin du retour, on pouvait faire une petite halte, dans un petit parc adapté aux petits... Alors là, c'est exagéré, il y a déjà quelque chose pour les plus grands, qui vient juste d'être aménagé. Quoi, la dernière année du mandat municipal ? Mais oui, pourquoi ?

Ah, j'oubliais, au centre de protection infantile, la secrétaire est partie à la retraite depuis 7 mois, on envisage de la remplacer...

***Hélène Lescou***

## *bouffées d'oxygène*

**ON PEUT DISCUTER DE L'INTÉRÊT** qu'il y avait à créer une police municipale. Mais, à partir du moment où elle est là, tout le monde est d'accord pour dire que c'est pour faire une police de proximité, c'est-à-dire, pendant les rondes, prendre le temps de s'informer, de discuter avec les habitants, de faire en sorte de connaître les gens. Or, comme l'a remarqué un vieux Soiséen de la rue Ronsard : *« Quand ils font leur patrouille, c'est à peine s'ils vous voient. Ça serait-y qu'ils doivent justifier chaque jour qu'ils ont fait un certain nombre de kilomètres, ou alors que leur chef leur ait interdit de parler aux inconnus ? »*

**LA VILLE DE SOISY ÉPUISE BIEN DES BONNES VOLONTÉS** pour essayer de donner, lors d'interminables réunions ubuesques, un semblant de contenu à son contrat éducatif local (C.E.L.). Les élus n'ont aucun souffle, aucune vision politique à proposer pour « favoriser l'égalité d'accès de tous à la culture » comme c'est officiellement annoncé. Le seul but serait-il de faire un habillage pour pouvoir toucher les subventions ? Car, comme l'a déclaré en aparté un bénévole d'association lors d'une réunion de la commission sur « l'enfant lecteur et producteur d'écrits » : *« Et si, au lieu de tourner en rond avec des "décloisonnements" et des "partenariats", on commençait par construire une bibliothèque municipale ? »*

*(Lire également p. 2)*

Si vous souhaitez qu'*Oxygène* puisse continuer, **abonnez-vous** et faites abonner vos amis.

☐ Je désire recevoir gratuitement les 3 premiers numéros.

☐ Je désire m'abonner au journal (un an 30 F, soutien 80 F).

☐ Je désire adhérer à l'association (membre actif 100 F, bienfaiteur 200 F, sans ressources 50 F).

*Chèques à l'ordre de Oxygène de la cité retrouvée, Boîte postale 47, 95230 Soisy Cedex*

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

DATE.....SIGNATURE